Le mulet est surtout un animal indispensable dans les pays mal percés, où le mauvais état des chemins, les ravins, les montagnes, les accidens quelconques de terrains rendent la voie du roulage impossible ou trop coûteuse. Aussi dans ces pays l'emploi des mulets est-il fort commun. C'est ainsi que dans certains lieux s'effectue l'enlèvement des blés et des marchandises. Ils sont de même presque exclusivement employés à l'exploitation des mines, carrières, bois et forêts en pente et en coteaux peu accessibles aux voitures et charrettes, et au transport à dos, dans les usines, des bois, charbons, minerais, terres, etc. Aussi dans les pays de cette nature, et aux approches de ces établissemens, existe-t-il des hommes appelés muletiers, possédant dix à vingt mulets chacun, qui se chargent de ces travaux.

Ces mulets n'ont guère pour nourriture que la maigre pâture qu'ils peuvent prendre dans les landes arides peuplées de bruyères et d'ajoncs, où ils vivent toute l'année de pointes d'ajoncs, de genêt, d'herbe au lait, de pâturin, d'ivraie vivace, de mélique bleue, de nard et de quelques autres graminées rares et coriaces. C'est ainsi que pour la plupart, ils passent toutes les nuits de l'année à paître pour travailler ensuite tout le jour. Ils n'ont de meilleure nourriture que celle que les muletiers peuvent leur faire prendre à la maraude, ou le foin qu'ils sont forcés de leur faire donner en voyage quand ils ne peuvent trouver à prix d'argent ou à leurs risques et périls un pacage ou une lande où les mettre. Seulement ils donnent un peu d'avoine aux bêtes jeunes, faibles ou malades. Et pourtant ces malheureux animaux, exténués de travail, souvent couverts de poux et de gale, faute de soins et de pansement, n'en font pas moins un excellent service, et transportent, presque journellement et par des chemins affreux dont ils ont peine à se tirer, à la distance de deux à trois myriamètres, un poids moyen de 75 à 80 kilogrammes, travail auquel ne sauraient tenir des chevaux, quoique bien mieux soignés. Ceci est suffisamment prouvé par la nécessité où sont leurs maîtres de renouveler fréquemment la jument qu'ils sont obligés d'avoir avec leurs mules pour les guider, et qui, quoique mieux pansée, mieux nourrie et presque toujours avénée, ne peut soutenir longtemps cette fatigue.

A la vérité ils en perdent souvent, surtout dans les hivers rigoureux, par la faim, la gale et la misère ; mais avec un peu plus de ménagement et en les nourrissant mieux, ils préviendraient une bonne partie de ces accidens.

L'usage est de ferrer les mulets, à fers ordinaires ou à fers en forme de croissant relevé et débordant en pince le sabot d'environ un pouce. Ce dernier mode a pour but de les préserver des heurts et de les empêcher de se prendre et de buter, surtout dans les lieux montueux et pierreux. (Voir l'art. *Ferrure*.)

§ IV. — Commerce des mules et de mulets.

Le Poitou et la Gascogne font un très-grand commerce de mules et de mulets, et il existe des foires très-remarquables pour ce genre de trafic. Les plus considérables sont celles de Champdenier, Augé, Saint-Maixent, Niort, La Motte-Sainte-Heraye, Saint-Sauvent, Fontenai, Melle, Mauzé, Toussé, Chenoux, etc.

Les propriétaires de jumens poulinières, à l'exception de quelques-uns particulièrement favorisés par la localité et pourvus de bâtimens suffisans et commodes, ne gardent leurs jeunes mules que jusqu'à l'âge de sept à dix mois, et les mènent aux différentes foires où ils les vendent dans les mois de décembre, janvier, février et mars. On les désigne alors dans le commerce sous le nom de *jetonnes*. Les garder plus longtemps avec leur mère serait exposer celle-ci à l'avortement, surtout quand ce sont des mulets, qui se jettent sans cesse sur elles ; les garder seules n'est pas facile. On évite de plus par là les dangers de la gourme, ainsi que ceux de la castration pour les mâles.

Quelques éleveurs, possédant une certaine quantité de landes de la nature de celles dont nous avons parlé plus haut, achètent de ces jeunes mules qu'ils font pacager toute l'année dans ces landes où elles vivent tant bien que mal, et ne les tiennent à l'étable que la nuit seulement. Ils ne les soignent et ne les nourrissent un peu mieux qu'au moment où ils veulent les vendre, ce qui a lieu de 24 à 30 mois, quelquefois avec un bénéfice assez considérable. On les appelle alors *doublonnes*.

Les autres sont achetées, soit par des revendeurs de la Gascogne, de l'Auvergne, de l'Espagne, du bas Limousin, du Languedoc, qui les emmènent et les vendent dans leur pays, soit par les fermiers qui les nourrissent et les soignent jusqu'à l'âge de deux à trois ans, époque où ils les emploient à tirer la charrue ou à tout autre usage. Ils les gardent ainsi tant qu'elles sont ce qu'on appelle mules de *marque*, ou jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans, temps où la vente est la plus avantageuse.

Depuis que les entraves apportées à l'odieux trafic de la traite des Nègres et la diminution subséquente des esclaves employés à la culture des terres dans les colonies, ont fait substituer dans une partie des travaux l'emploi de ces animaux à celui des hommes, il s'en expédie chaque année une assez grande quantité pour cette destination. De 1826 à 1835 il en a été exporté par le seul port de Cherbourg près de 9,000 à Bourbon et aux Antilles ; mais on ne veut pour cela que des mulets de quatre à quinze ans ; plus jeunes, ils ne peuvent, dit-on, supporter la traversée ; plus vieux, ils ne valent pas les frais.

Enfin les autres sont achetés, savoir : les plus beaux par les meuniers, les voituriers et les cultivateurs, et les médiocres par les muletiers qui ne peuvent y mettre de hauts prix.

La nouvelle expédition d'Alger a fait hausser tout à coup le prix de ces animaux, et cette colonie peut devenir un jour un débouché fort avantageux pour cette production.

Les mulets du Poitou, plus membrés, plus corsés, plus robustes, sont les plus estimés pour le trait et le bât, et sont exportés pour ce service en Languedoc, en Espagne et aux colonies, tandis que ceux de Gascogne, plus légers, plus minces, plus sveltes, et d'une allure plus douce, sont principalement recherchés par les méridionaux pour la selle, la litière et